



*Département Opinion
et Stratégies d'Entreprise*

pour



Les Français et les discriminations

Contacts Ifop :
Frédéric Dabi
Damien Philippot
01 45 84 14 44

Novembre 2009

Etude réalisée pour :

SOS Racisme

Echantillon :

Echantillon de **1005** personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

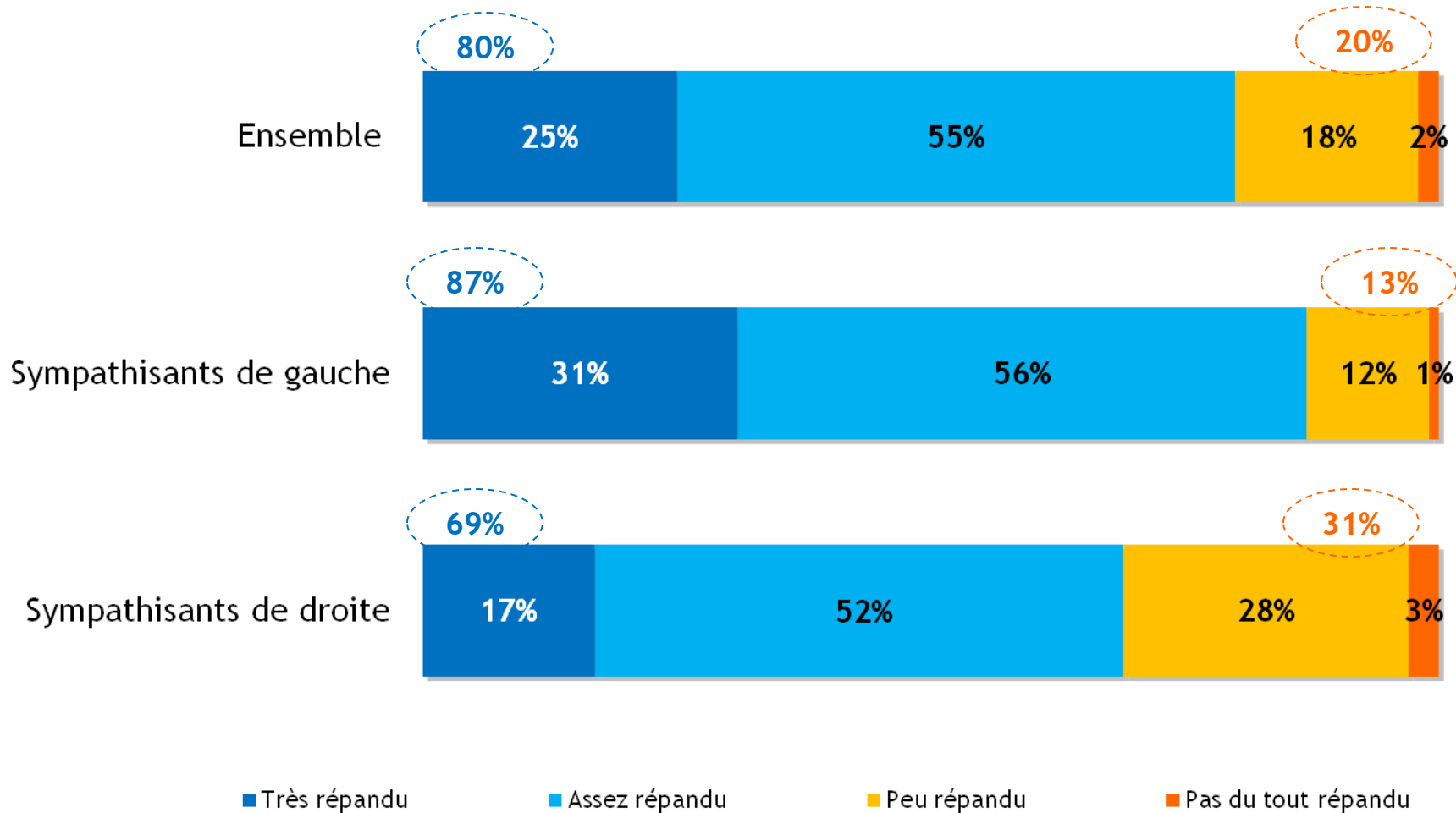
Mode de recueil :

Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées.

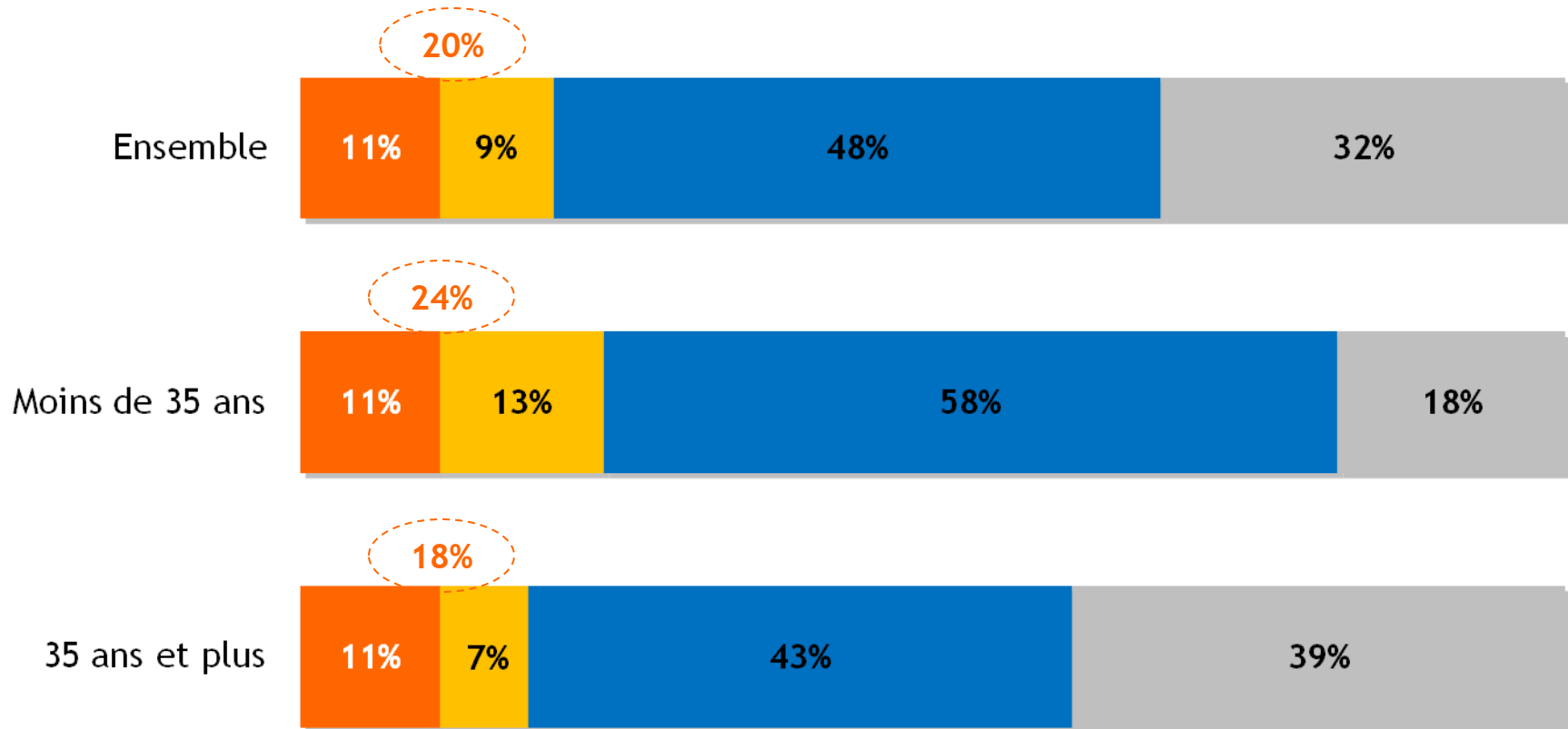
Dates de terrain :

Du 12 au 13 novembre 2009.

Question : D'après vous, d'une manière générale, les discriminations sont-elles en France un phénomène très, assez, peu ou pas du tout répandu ?



Question : En matière de discriminations, quelle situation se rapproche le plus de la vôtre ?



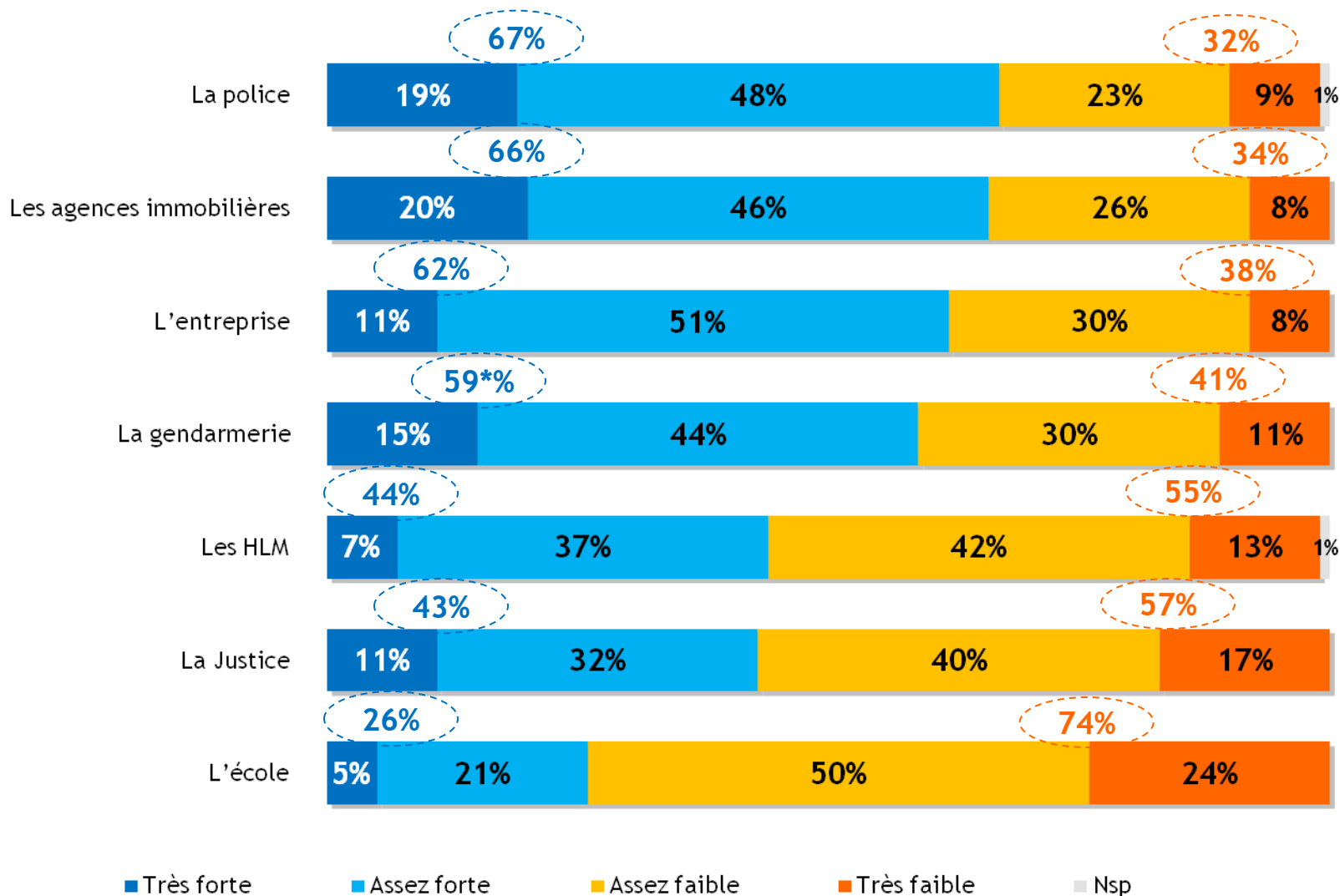
- Vous avez été à plusieurs reprises victime de discriminations
- Vous avez été à une reprise victime de discriminations
- Vous n'avez jamais été victime de discriminations mais vous connaissez dans votre entourage proche des personnes ayant déjà été victimes de discriminations
- Aucune de ses situations ne correspond à la vôtre (réponse non suggérée)

- Le phénomène des discriminations inquiète indéniablement les Français. En effet, 80% des personnes interrogées estiment que c'est un phénomène répandu. Un quart considère même que c'est un phénomène « très » répandu. Aucune catégorie sociodémographique ou politique ne se situe véritablement en retrait dans ce jugement. Toutefois, on note que les plus jeunes, comme les sympathisants de gauche le perçoivent avec un peu plus d'acuité que les personnes âgées ou les proches de la droite.
- Une proportion non négligeable de l'échantillon (20%), notamment si l'on se place dans une logique d'extrapolation, déclare par ailleurs avoir été personnellement victime de discriminations : 11% l'ont été à plusieurs reprises, 9% ont vécu cette expérience une fois. Quelques catégories de population semblent particulièrement exposées aux discriminations, comme les salariés du privé (26%) ou les plus jeunes (24% parmi les moins de 35 ans). A l'inverse, les personnes âgées de 65 ans et plus sont sensiblement moins nombreuses à en déclarer (10%), de même que les habitants des zones rurales (17%).
- 48% des personnes interrogées déclarent par ailleurs n'avoir pas vécu de discriminations mais connaître une victime. Ce taux monte à 58% parmi les moins de 35 ans et baisse à 32% parmi les 65 ans et plus.
- Au final, 32% des interviewés ne se considèrent concernés à aucun titre par les discriminations. Ce taux est logiquement le plus élevé parmi les personnes âgées.

La probabilité d'être victime de discriminations au sein de différentes institutions



Question : Diriez-vous qu'un individu d'origine étrangère a une probabilité très forte, assez forte, assez faible ou très faible de subir des discriminations lorsqu'il entre en relation avec... ?

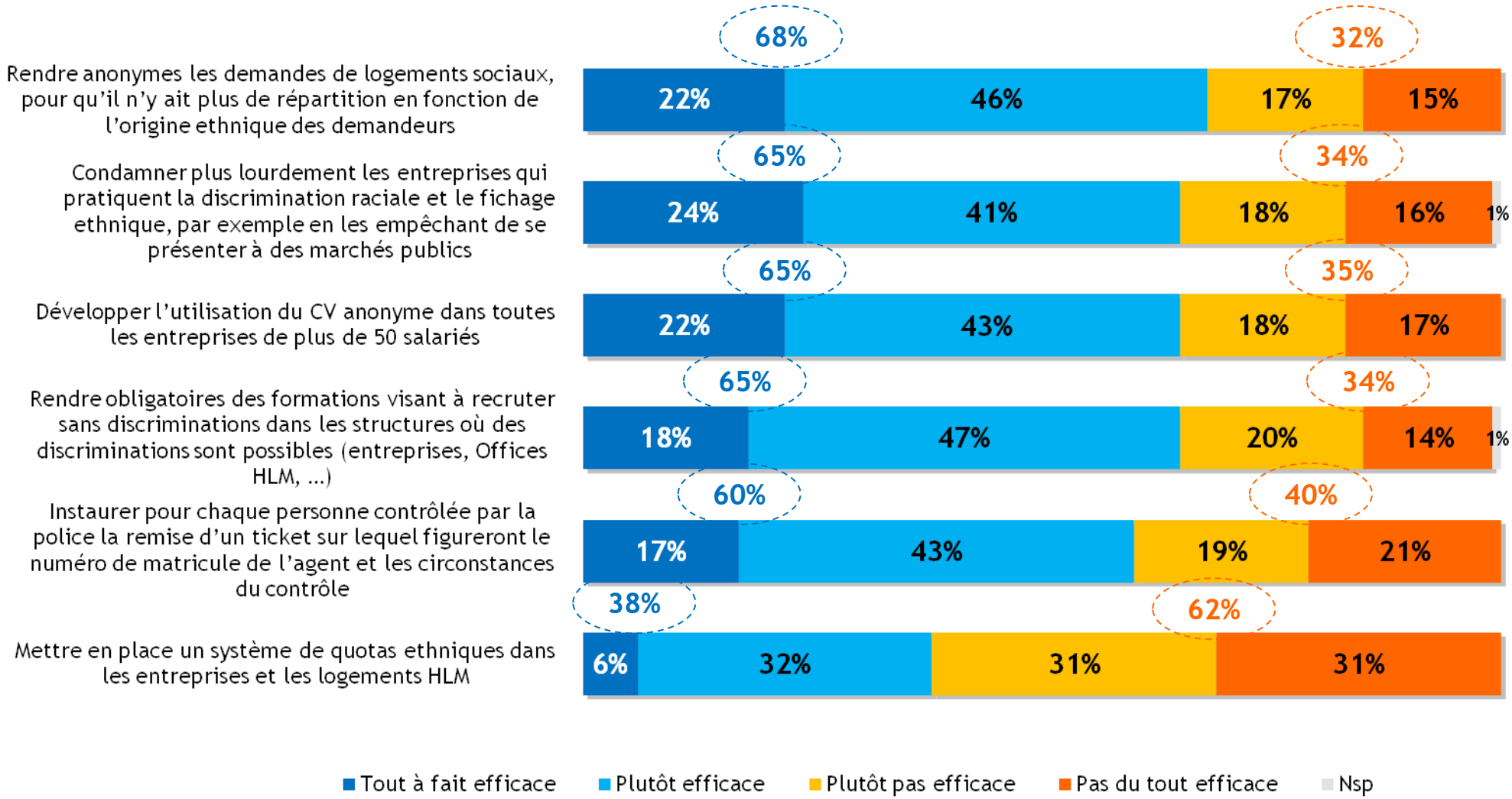


- ☹ Deux catégories d'institutions se distinguent s'agissant de la probabilité pour une personne d'origine étrangère d'y être victime de discriminations selon les personnes interrogées. Ainsi, d'un côté, la police (67% des interviewés estiment que la probabilité qu'un individu d'origine étrangère subisse de sa part des discriminations est forte), les agences immobilières (66%), l'entreprise (62%) et la gendarmerie (59%, un niveau plus faible que celui de la police) apparaissent comme des institutions constituant une source importante de discriminations. A l'inverse, seule une minorité des personnes interrogées ont une perception identique s'agissant des HLM (44%), de la Justice (43%) et surtout de l'école (26%). De toute évidence, cette dernière institution, républicaine par excellence, n'est pas synonyme de discriminations fondées sur l'origine nationale.
- ☹ Pour toutes les institutions, à l'exception notable de l'école où les perceptions sont consensuelles, les sympathisants de gauche font état de jugements plus sévères que les proches de la droite. Notons que s'agissant des agences immobilières et des logements HLM, ce sont les personnes âgées qui s'avèrent les plus nombreuses à relever l'existence de discriminations à l'encontre des personnes d'origine étrangère.

L'efficacité de différentes mesures pour lutter contre la discrimination



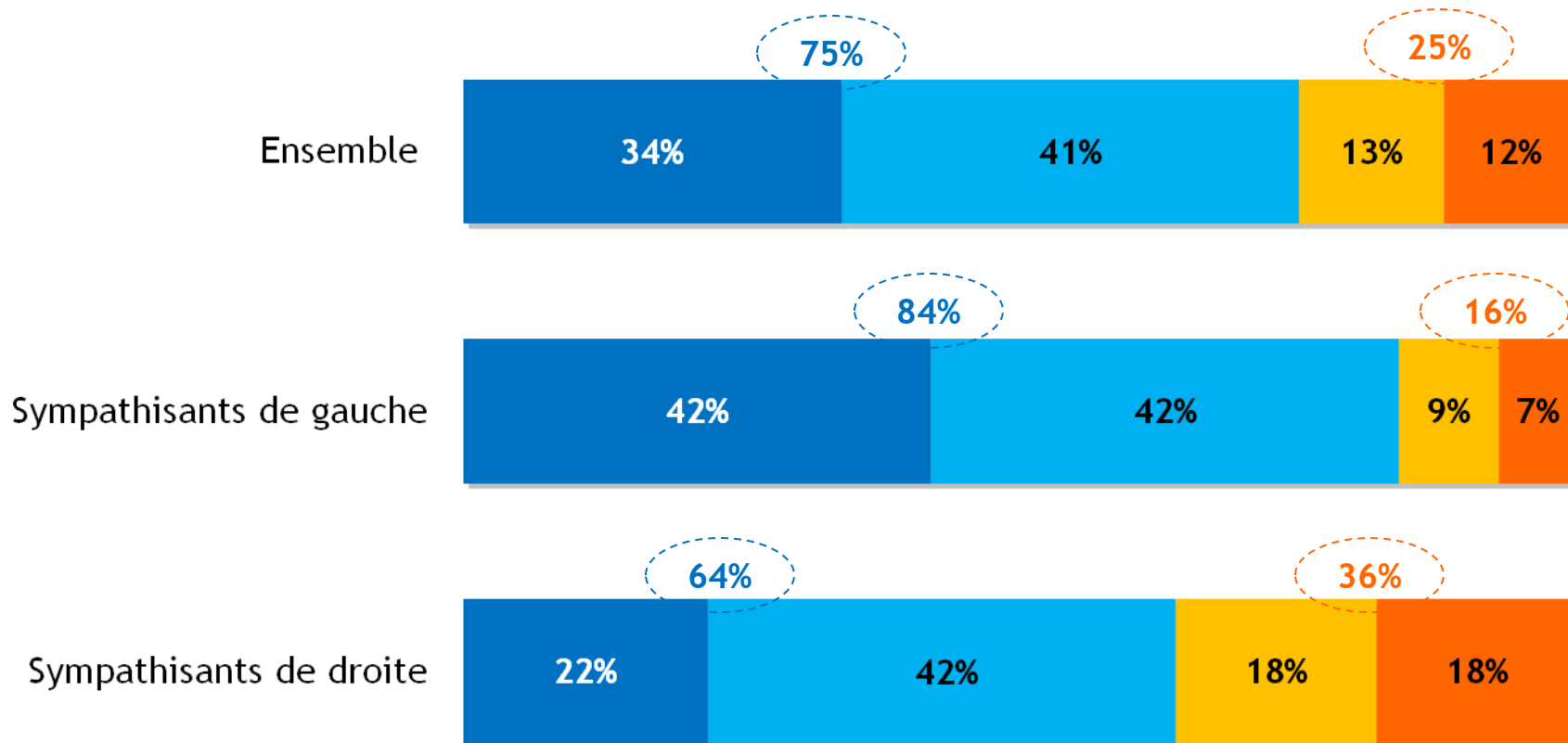
Question : Pour chacune des mesures ou actions suivantes, diriez-vous qu'elle vous semble tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout efficace pour lutter contre les discriminations ?



L'approbation de la lutte contre les discriminations comme grande cause nationale



Question : Approuveriez-vous ou désapprouveriez-vous que la lutte contre les discriminations devienne une grande cause nationale ?



■ Vous approuveriez tout à fait ■ Vous approuveriez plutôt ■ Vous n'approuveriez plutôt pas ■ Vous n'approuveriez pas du tout

- ➊ A l'exception de la mise en place de quotas ethniques dans les entreprises et les logements HLM, l'ensemble des mesures destinées à lutter contre les discriminations rencontrent l'adhésion des Français : les taux varient entre 60% (remise d'un ticket après un contrôle de police) à 68% (anonymat des demandes de logements sociaux). Pour chaque mesure, le taux de personnes la considérant « tout à fait » efficace s'avère relativement faible (entre 6% et 22%), signe de ce que l'opinion n'est pour le moment pas très constituée sur ces différents sujets : l'adhésion relève plus de l'accord de principe que d'un souhait fortement exprimé.
- ➋ Sur l'ensemble des sujets, les sympathisants de gauche se montrent davantage enclins que les proches de la droite à soutenir les mesures envisagées. On relève par ailleurs un clivage générationnel assez prononcé s'agissant des mesures concernant les entreprises : les plus jeunes soutiennent ainsi plus fortement l'anonymat des CV et la condamnation plus lourde des entreprises qui pratiquent des discriminations.
- ➌ En toute logique avec l'adhésion des Français relatif à l'adoption de cet arsenal législatif et réglementaire, une majorité très nette (75%) se déclare favorable à ce que la lutte contre les discrimination devienne une grande cause nationale. 34% approuveraient même « tout à fait » cette évolution. Relevons qu'une fois encore, les sympathisants de droite sont en retrait (même si l'adhésion reste majoritaire dans ce camp politique), de même que les personnes âgées.